

Le progrès agricole.—On dit souvent que l'agriculture canadienne est arriérée, que nos cultivateurs sont encore dans la profonde ornière de la routine. L'assertion n'a plus sa raison d'être avec autant d'à-propos qu'autrefois. Si, pour une raison ou pour une autre, il y a des retardataires, il ne faut pas pour cela, porter le jugement le plus sévère en parlant de tous les agriculteurs en général. Le progrès est lent, sans doute, mais il est certain et ferme. Voilà dix ans seulement, on trouve dans le district de Québec, les améliorations que l'on remarque aujourd'hui ? Lequel de nos cultivateurs, par exemple, était assez hardi pour briser avec l'ancien système et se procurer de bonnes charrues, de bonnes herbes, une faucheuse, un râteau à cheval, une moissonneuse, etc., tous ces instruments dont on se sert si communément à l'heure qu'il est ? Les changements dans la culture du temps passé, l'amélioration des produits, la création de fabriques, etc., indiquent un mouvement progressif qui s'accroît de jour en jour.

Mais, comme plusieurs hommes intelligents et observateurs l'ont fait remarquer, le progrès matériel ne peut s'accomplir qu'à la suite du progrès dans les idées. Or, celui-ci, pour être rapide et assuré, demande des moyens divers et efficaces. La classe instruite de la population, le clergé surtout, peut faire beaucoup par l'enseignement et par l'exemple, mais il faut plus. Jamais on ne pourra assez multiplier les formes sous lesquelles on veut faire arriver les meilleures leçons à la population agricole. Ecoles spéciales, associations, concours, conférences et journaux, voilà déjà des aides puissants sur lesquels on peut compter. Toutefois ils sont encore trop faibles en nombre pour permettre d'en espérer des merveilles. Il nous semble que nos gouvernants rendraient le plus grand service au pays, s'ils prêtait main-forte au mouvement sur toute la ligne. Il est en leur pouvoir d'encourager des associations de tous genres, la publication des journaux agricoles, et de donner au développement d'un système si fructueux des conférences ; qu'il fasse donc tout cela. C'est la meilleure sémence qu'il puisse faire dans le champ de l'avenir.—*Le Canadien.*

Un plan de colonisation par son Excellence le Gouverneur Général.—On prête à Son Excellence le Gouverneur Général l'intention de fonder une colonie française dans le Nord-Ouest. Les terres seraient données gratuitement par le Gouvernement et les frais de passage des colons seraient payés par une société de colonisation de St-Jean-Baptiste.

Le Gouverneur-Général a un esprit d'initiative et de philanthropie dont il faut le louer, mais nous n'avons jamais eu d'enthousiasme pour ces projets de colonisation française dans le Nord-Ouest. Nous nous sommes toujours expliqué difficilement des projets ayant pour but de coloniser le Nord-Ouest au détriment de la Province de Québec. Etant admis que nous avons plus de terres que nous pouvons en défricher et que nos efforts doivent tendre à augmenter la population de notre province, nous ne comprenons pas qu'on fasse des sacrifices pour aider nos compatriotes à aller se perdre dans le Nord-Ouest au milieu des flots de l'immigration européenne.

Nous engageons donc ceux qui ont de l'influence sur le Gouverneur Général à le prier de modifier ses projets généreux et de faire de notre province le champ de ses opérations philanthropiques.

Bien entendu, mieux vaudrait aider nos compatriotes à s'établir dans le Nord-Ouest que de les laisser partir pour les États-Unis, mais le premier devoir est de leur donner les moyens de vivre ici, sur le sol de la patrie. Quel intérêt avons-nous à augmenter la population des autres provinces ? Ne devons-nous pas au contraire faire tous les sacrifices pour empêcher la nôtre de diminuer ? Il nous semble qu'il ne peut y avoir deux manières d'envisager cette question.—*Tribuna.*

Persil pour l'hiver.—Parmi les choses usuelles nécessaires, si non indispensables à l'art culinaire, il faut placer le persil. Mais il faut tout prévoir, et ce n'est pas au moment où l'on en a besoin qu'il faut y penser. Pour le persil dont nous parlons, c'est l'éto qu'il convient de songer à l'hiver. Voici un moyen simple et à la portée de tout le monde : semer en juin-juillet, en pots, dans une bonne terre de jardin, de la graine de persil, placer les pots à l'air et à la lumière, et les enterrer, afin qu'ils ne sèchent pas trop, les arroser au besoin, puis, pour l'hiver, les rentrer à l'abri de la gelée. Les personnes qui disposent d'une serre ou de châssis peuvent en mettre quelques pots dedans ; celles qui n'en n'ont pas peuvent les placer dans un cellier, un sous-sol, une cave et même dans la cuisine ; au fur et à mesure du besoin, on coupe les feuilles. Si l'on possède une serre, on peut y laisser les pots et en apporter un ou deux

à la cuisine pour l'usage journalier, et on les remet en serre quand les plantes sont dépourvues de leurs feuilles.

Ce procédé aussi simple qu'économique, n'empêche pas d'employer ceux beaucoup plus productifs et bien connus, mais qui exigent des châssis ou des emplacements spéciaux dont tout le monde ne peut disposer.

RECETTES

Emploi des marrons d'Inde pour faire disparaître les taches du linge.

On prend des marrons d'Inde bien mûrs et tombés de l'arbre, on en ôte l'écaille brune avec un couteau, ensuite on écrase le noyau blanc dans un mortier jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre. On pose cette poudre sur les taches du linge en les lavant avec de l'eau. De cette manière, les taches disparaissent plus complètement qu'avec du savon.

Remède contre la météorisation des ruminants.

Le moyen suivant pour combattre la météorisation est toujours à la disposition des cultivateurs :

Lorsqu'un animal est météorisé ou gonflé, on prend un œuf gâté et même entièrement pourri, on le casse à l'un des bouts, on l'introduit dans la bouche, et au moment où il va passer dans le gosier, on l'écrase avec la main ; puis on met de suite un baillon à la tête afin de lui tenir la bouche ouverte. Ce remède produit toujours des effets immédiats.—*Revue d'économie rurale.*



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI le 6 jour d'OCTOBRE prochain, pour faire, à la ligne d'eau, un revêtement en pierre ou mur de protection aux bords du canal entre Thorold et Humberton.

Les devis des travaux à faire pourront être examinés aux bureaux des ingénieurs locaux à Thorold et Welland, où des formules de soumission et autres renseignements sur le sujet seront fournis dès et après LUNDI, le 25 courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 20 septembre 1882.

28 Septembre 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMEN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.